

BTS professions immobilières: licence professionnelle notariat

Par **ariellejun**, le **20/07/2013** à **09:42**

Bonjour,

Je suis actuellement en BTS professions immobilières et j'ai pour vocation de faire du notariat. Vous allez me dire qu'il aurait fallu faire un BTS notariat mais lorsqu'on doit faire des choix au moment venu, on ne connaît pas bien le sujet dans lequel on se lance.

Je souhaite donc savoir si cela est faisable malgré tout et si j'aurais des difficultés énormes arrivées en licence?

Par **bulle**, le **20/07/2013** à **10:48**

Bonjour,

Difficile à dire, avez vous des cours de droit en BTS? de quel type?

Par **ariellejun**, le **20/07/2013** à **11:13**

Nous n'avons pas beaucoup de cours de droit. Le BTS a été réformé cette année. En revanche, de toute évidence, nous avons de bonnes bases dans l'immobilier ce qui peut aider un peu je pense dans cette licence pro.

Mais du fait qu'il s'agit d'une licence pro., peu être que dans le premier mois il y a des remises à niveau..

Par **bulle**, le **20/07/2013** à **18:38**

A mon avis, il n'y a pas de remises à niveau dans la mesure où les personnes qui rentrent dans ce type de licence pro viennent soit d'un cursus normal de droit, soit d'un BTS notariat. Vous risquez donc d'être embêté dans certaines matières selon moi.

Et l'immobilier n'est qu'une infime part du notariat donc attention à savoir vers quoi vous vous engagez...

Par **ariellejun**, le 17/08/2013 à 10:39

Pourtant, dans les licences pro. notariat, ils acceptent les BTS professions immobilières... Pourquoi les accepter s' ils sont directement voués à l'échec?

Il serait certainement convenable dans mon cas de faire un stage d'observation au sein d'un office notarial...

Très cordialement.

Par **bulle**, le 17/08/2013 à 14:47

Bonjour,

Je n'ai jamais dit que ce type de profil était voué à l'échec.

J'ai dit:

[citation]Vous risquez donc d'être embêté dans certaines matières selon moi. [/citation] Selon moi, les personnes venant d'un BTS professions immobilières auront plus de choses à rattraper que les personnes venant d'un BTS notariat donc ça risque d'être difficile au début, c'est tout.

Par **ariellejun**, le 17/08/2013 à 15:01

(Je pense que cette discussion pourrait être intéressante pour beaucoup de personnes qui sont dans la même problématique que moi).

Pardonnez moi, j'ai interprété à l'extrême votre phrase.

Connaissez-vous, à tout hasard, des livres grâce auxquels il serait possible de rattraper au maximum le retard avant le commencement de la licence? (mise à part Le Roulois)

Très cordialement

Par **Potti**, le 17/08/2013 à 17:43

c'est possible, mais pas forcément très évident.

Tu dois pouvoir trouver sur le net toutes de leçons sur les droits des obligations, droits des contrats, droit commercial, filiation, etc....

Je ne connais pas exactement toutes les matières relatives au notariat, mais ce qui est quasiment sur c'est qu'entre le niveau faculté et le niveau BTS il y a un petit écart, pour ne pas dire grand.

Mais avec de la motivation tu ne devrais avoir aucun mal ;)